Numéro 31
Jeudi
15 novembre 1979
Prix : 1 F
12, cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Alsthom : après 60 jours de grève, un médiateur • Question d'actualité de François Mitterrand • Sud-Ouest : campagne présidentielle et contre-plan socialiste • Georges Fillioud : « Comment peut-on être chiraquien ? » • Budgets : les anciens combattants • La Santé • Rencontre P.s - Jeunes Agriculteurs : constructive • Strasbourg : la position socialiste sauve Panella

Convoqué par le juge d'instruction pour Radio-Riposte

François Mitterrand au Palais de Justice

Nous reproduisons intégralement ci-dessous, la lettre adressée par François Mitterrand au doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris, qui l'avait convoqué mercredi après-midi pour l'entendre une seconde fois, dans le cadre de l'instruction de l'affaire de Radio-Riposte.

Monsieur le Doyen,

J'ai bien reçu votre convocation m'invitant à me rendre à votre cabinet le 14 novembre pour y être entendu à nouveau au sujet de Radio-Riposte. Or, vous m'avez fait connaître lors de mon audition du 24 août que des inculpations vous avaient été demandées dans cette affaire par réquisitions écrites de M. le Procureur de la République, magistrat statutairement tenu de suivre les injonctions du Garde des Sceaux. C'est donc le gouvernement, en la personne de ce dernier qui a décidé les poursuites contre mes amis et moi-même, laissant apparaître par là clairement le caractère politique de sa démarche.

Puisqu'il s'agit d'un procès politique, vous comprendrez que je me comporte en conséquence. C'est pourquoi, le 24 août, j'ai dénoncé devant vous le détournement inconstitutionnel du service public de radio et de télévision par le Président de la République et le gouvernement et je vous avais suggéré d'orienter vos investigations dans cette direction. La justice tolèrera-t-elle plus longtemps la confiscation à des fins partisanes par les plus hauts personnages de l'Etat d'un bien appartenant à la nation ? Radio-Riposte n'est que la juste protestation de citoyens qui voient bafouer l'un des principes fondamentaux de la démocratie et qui entendent saisir l'opinion de ce qui constitue, par sa répétition systématique, une fraude à la loi, un véritable abus de pouvoir.

Je n'ai pas invoqué précédemment, et ne le ferai pas davantage aujourd'hui, la règle républicaine de l'inviolabilité des parlementaires pour les actes et propos accomplis ou tenus en cours de session, désireux que je suis de demeurer entièrement solidaire des militants incriminés qui ne disposent pas de cette qualité. Mais n'ayant rien à ajouter à ce que j'ai eu l'occasion de vous dire et puisque vous possédez tous les éléments d'appréciation que j'étais en mesure de fournir, chacun reconnaîtra l'inutilité d'une nouvelle audition.

Il n'y a rien dans cette attitude qui vous concerne personnellement. En fait, je viens d'en donner la raison. En droit, les déclarations que je vous ai déjà faites suffisent à assurer la régularité de l'instruction.

La position qui est la mienne est simplement celle qu'en ma qualité de responsable national d'un grand parti politique j'estime devoir assumer face aux agissements d'un pouvoir politique, qui, me semble-t-il, pourrait plus utilement s'occuper des multiples affaires touchant à la justice et qui le concernent directement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Doyen, à l'expression de mes meilleures salutations.

François Mitterrand.

Alsthom : Mitterrand interpelle le gouvernement

En annonçant mardi après-midi la nomination d'un « médiateur », Roger Salmon, chargé de « prendre immédiatement les contacts nécessaires entre les parties et de formuler dans le délai maximum d'une semaine des propositions de solution » le gouvernement intervenait pour la première fois officiellement dans le conflit Alsthom.

Il aura fallu 60 jours de grève aux travailleurs de l'usine de Belfort pour obtenir ce résultat. Au moment même où il offrait cette « garantie » aux Alsthoms de Belfort, le pouvoir faisait évacuer en pleine nuit par ses CRS les trois usines de Saint-Ouen occupées depuis le 10 octobre par leurs ouvriers.

François Mitterrand a interpellé le gouvernement à ce sujet mercredi après-midi à l'Assemblée (voir page 4).

La crise de la majorité

Le R.p.r devra s'expliquer

Comment peut-on être chiraquien ? Pour Chirac, ça se comprend... Mais pour les autres ? Car les voilà bien ficelés dans les ficelles de leurs contradictions. Jusque là, ils critiquaient fort, mais en même temps ils menaçaient. Et ces menaces, bien que peu convaincantes et jamais suivies d'effet, donnaient quelque apparence de crédit à leur rodomontades. C'était le temps où le maire de Paris pointait le menton et faisait des moulinets.

Mais il a maintenant menton rentré et bras le long du corps. Il ne veut pas ouvrir de crise. Il se contente de n'être pas content. Et permet seulement à quelques uns de le dire. Pas trop fort. C'est ainsi, pense-t-il, qu'on se fait une silhouette de président.

La nouvelle théorie avancée pour justifier tant de sagesse et de réserve soudain retrouvées est singulière : « ça ne changerait rien de changer de gouvernement, puisque c'est le président qui préside ».

Faut-il alors changer de président ? Tout le monde a bien entendu que c'est sous-entendu. « Le moment venu ». En attendant, question : n'y a-t-il donc pas toujours quelques ministres R.p.r au gouvernement ? Comment le Rassemblement ne leur demande-t-il pas de prendre du champ ? Puisqu'il se répand en disant qu'il n'est plus d'accord sur rien, ni avec Barre, ni avec Giscard. Ni avec leur politique. Ni avec leur budget.

Ce budget que le groupe chiraquien ne votera pas, a pourtant bien été préparé par l'un des siens. Pour monsieur Papon, ce doit être cornélien. Grotesque va rimer avec paponnesque. Lorsque Papon défendra dans la discussion, une position que combattront ses compagnons. Dérision.

Car le débat final aura bien lieu. Comptez sur nous, messieurs. Si le gouvernement engage sa responsabilité pour violer l'Assemblée et vous éviter d'avoir à voter, il ne sera pas si facile de vous en tirer. D'abord vous pourriez et devriez vous-mêmes, censurer la politique que vous condamnez. Bien sûr, vous ne le ferez pas. Mais nous, nous le ferons. Les Français entendront vos explications. Il n'est pas sûr qu'il les comprendront.

Georges Fillioud

POSITIONS

Budget de la Santé à l'Assemblée

Un postulat idiot

Le budget de la santé qui nous est présenté cette année est bien dans la tradition giscardienne. Car en dépit des précautions d'usage, il ne parvient pas à masquer l'indigence de la politique du gouvernement en matière de santé.

Il est vrai qu'avec ses 28,9 milliards, il ne pèse pas lourd en regard des 530 milliards de la Sécurité sociale qui à travers sa branche maladie supporte la quasi totalité des dépenses de santé de la nation. Si l'on ajoute à cela que 80% des dépenses inscrites soit 24,50 milliards ont un caractère obligatoire, on comprendra que l'examen du budget du ministère de la santé et de la sécurité sociale ne doit pas être isolé de ce contexte.

Certes nous constatons que l'augmentation des dépenses d'ordre social se poursuit, témoignant à la fois de la misère qui s'étend en cette période de crise et de la politique de régression sociale menée par le gouvernement. Nous constatons aussi que des domaines d'intervention aussi importants que la prévention, la protection de la mère et de l'enfant sont délibérement sacrifiés.

De même les handicapés sont les parents pauvres de ce budget, les crédits qui leur sont consacrés sont en nette régression. De même l'augmentation substantielle des crédits affectés au maintien à domicile des personnes agées ne permettra pas de rattraper le retard accumulé au cours du VII[e] plan.

Mais le plus significatif est l'augmentation très sensible des subventions destinées à combler le déficit des régimes des retraites



François Autin, à gauche, au cours d'une conférence sur l'I.v.g (photo Luc Veyri).

de la Caisse des Mines et de la S.n.c.f, car cette augmentation souligne la crise que traverse la sécurité sociale.

Sans méconnaître le rôle joué dans l'apparition du déficit par le chomage, le ralentissement de la croissance des revenus salariaux et les arriérés de cotisations patronales, il convient de ne pas sous-estimer non plus la menace que fait peser à terme sur l'institution, en l'absence de réforme de structure, l'augmentation inévitable des dépenses de l'assurance vieillesse, la croissance probable des prestations familiales quelque soit le pouvoir en place, et la progression élevée que connaissent les dépenses de santé.

Face à une telle situation, le gouvernement a refusé de prendre d'autres mesures que celles qui consistent à laisser se dégrader le niveau des prestations et la qualité des soins.

Au nom de ce postulat idiot qui veut que les dépenses de santé n'augmentent pas plus que la production intérieure brute on enferme les hôpitaux dans un carcan juridico-financier qui rend leur fonctionnement problématique sauf à fermer certains services, refuser des malades, licencier du personnel ou compromettre la qualité des soins. On porte atteinte à l'indépendance des médecins en limitant leur liberté de prescription.

Lanterne rouge des Neuf

Et pourtant la France est parmi les neuf pays du marché commun celui qui en 1975 consacrait à ses dépenses de santé le pourcentage le plus faible de son volume de production.

Alors pourquoi cette irritation, pourquoi cette dramatisation de la part de ceux qui dans le même temps se réjouissaient de la croissance des dépenses des ménages alloués à l'automobile ou à l'électro-ménager.

Est-ce à dire que seuls seraient souhaitables les profits industriels, les dépenses de service étant nuisibles par principe ? Ainsi, quand Dassault augmente sa production d'avion «la France s'enrichirait», par contre quand un service hospitalier est contraint de fermer faute de personnel, ce serait une économie. Singulère conception qui ne peut fonder durablement une politique de la santé.

De plus en plus nombreux sont les professionnels de la santé qui rejoignent en cela la position des socialistes reconnaissant que le moment est venu de remettre notre système de santé sur ses pieds en définissant ses finalités.

Budget Anciens combattants

Rien pour les ascendants, les orphelins, les veuves

par Gilbert Faure
et Edmond Vacant

Le budget des anciens combattants et victimes de guerre est placé sous le signe de l'austérité. Vide de propositions concrètes, ne tenant pas compte des demandes justifiées du monde combattant, il est le plus mauvais de tous ceux présentés depuis 1958. S'élevant à 16 800 millions de francs, il augmente seulement de 9,78%, (moins que le taux d'inflation).

Ainsi, la part des dépenses consacrées aux anciens combattants et victimes de guerre dans l'ensemble du budget de l'état, continuera à diminuer. Le point qui doit retenir l'attention est celui qui intéresse la retraite du combattant et les pensions.

En 1980, à la suite de la disparition d'un certain nombre d'ayant-droits, l'Etat économisera 345 millions de francs. Toutefois, l'ajustement aux besoins provenant de l'application actuelle au rapport constant représentera près de 834 millions de francs.

Le projet de budget comporte enfin deux action nouvelles : l'attribution de dix points de majoration spéciales aux veuves des grands invalides et de 20 points aux aveugles de guerre N° 11 ainsi qu'aux aveugles de la résistance.

Ce sont les seules mesures réellement nouvelles particulièrement modestes : leur montant, soit 1 429 500 francs représente 0,000065% du montant global du budget.

Il n'y a rien pour les ascendants, rien pour les orphelins, rien pour les veuves, si ce n'est la promesse faite par Giscard le 11 novembre au repas de ses mille invitées d'augmenter les pensions des veuves agées de 40 à 45 ans (d'ailleurs très peu nombreuses).

Le ministère du refus

Rien non plus pour la revalorisation des pensions, si ce n'est la possibilité de réunir la commission tripartite pour examiner ce problème, alors que la Premier ministre a déjà déclaré qu'il exprimait des réserves sur l'initiative parlementaire dans ce domaine.

Malgré le vote unanime du Sénat pour faire du 8 mai un jour férié, malgré les propositions de loi déposées à l'Assemblée, malgré la décision de la commission des lois, le gouvernement refuse de rétablir la célébration de la Victoire et de la liberté retrouvée (y compris pour l'Allemagne) sur la barbarie nazie.

Le comportement du secrétaire d'Etat est inédit et déroutant. Alors qu'il devrait être le défenseur naturel du monde combattant, il en devient de plus en plus l'adversaire sinon le liquidateur. C'est le ministère du refus permanent.

D'ailleurs, le rapporteur de la commission des Finances, bien qu'appartenant à la majorité, n'a pas voté le projet de budget. Quant au rapporteur de la commission des Affaires culturelles, également de la majorité parlementaire, il a démissionné de son poste en signe de protestation contre les déclarations du ministre.

Par voie de conséquences, cette dernière commission a rejeté le projet de budget.

C'est dans ce climat malsain que va se dérouler la discussion où le gouvernement risque de rencontrer quelques difficultés. Bien entendu le groupe socialiste ne votera pas un budget aussi insuffisant.

RIPOSTE
12 cité Malesherbes, 75009 Paris Tél. : 878.40.73
Télex : 660.582 F
Directeur : Georges Fillioud
Rédaction - Edition : Gérard Colé
Gérard Descotils,
Administration : Nicole Covillers
Numéro de Commission Paritaire : 601.22
Abonnement : 250 F par an
Composition : OFRES **Imprimerie** B.P. - Paris

Défense de l'hôpital public MANIFESTATION A PARIS

La décision du gouvernement de s'attaquer aux droits acquis des travailleurs de la sécurité sociale et de l'hospitalisation publique se traduit par la stagnation du budget de l'hospitalisation publique ; notamment celui du personnel et celui de l'entretien.

C'est ainsi que les services publics hospitaliers n'ont aucun droit d'embauche pour l'année 1980. C'est ainsi que par manque de matériel et d'effectifs, les personnels seront dans l'incapacité d'assurer l'entretien indispensable au bon fonctionnement des établissements et des services.

Le Parti socialiste, ses militants et ses élus, soutiennent l'action des travailleurs de la santé. Et, pour ce qui concerne la région Ile de France, manifesteront avec le personnel syndiqué de la C.g.t et de la C.f.d.t ce jeudi 15 novembre à 10 h devant l'Assemblée nationale et le ministère de la Santé.

Les élus socialistes au Conseil de Paris rappellent à cette occasion qu'ils condamnent l'attitude du maire de Paris, président du Conseil d'Administration de l'Assistance Publique parisienne (70.000 travailleurs - 36.000 lits) qui soutient sans réserve - dans sa ville et à l'Assemblée nationale - la politique d'étouffement des services publics de santé.

A STRASBOURG Droits des minoritaires reconnus

Il suffira de dix élus d'au moins trois nationalités pour pouvoir constituer un groupe à Strasbourg, ainsi en a décidé mardi le Parlement Européen. Les radicaux italiens de M. Panella auront donc droit à l'existence. Mais il s'agit bien plus d'un sauvetage que d'un triomphe. En effet, en déposant 120 amendements, en se relayant à la tribune sans discontinuer, les radicaux italiens avaient réussi à exaspérer leurs collègues sans distinction d'étiquette. Ce dont voulait profiter les libéraux et démocrates chrétiens.

Les socialistes avaient proposé dès le départ la règle des dix membres pour trois nationalités (et 21 pour un seul pays) car ils y voyaient une position de principe de défense des minorités. Ils estimaient en outre qu'un groupe préexistant, le P.r.i, avait le droit de continuer à exercer ses prérogatives. Les malthusiens du centre-droit ont été battu. Les radicaux italiens ont acquis droit de cité. Mais ce sont les socialistes qui ont fait triompher leur thèse.

YVELINES

La commission «Projet socialiste» du secrétariat fédéral des Yvelines organise jusqu'à fin décembre des débats décentralisés dans le département autour des cinq thèmes suivants : problèmes de pouvoir, giscardisme et crise actuelle, social-démocratie et pays de l'Est, croissance et développement, la France dans le monde.

RENCONTRE ENTRE JEUNES AGRICULTEURS ET DIRIGEANTS P.S.

«Le Premier secrétaire du Parti socialiste, M. Mitterrand, est conscient que la politique agricole commune est engagée dans une mauvaise voie» a déclaré mardi soir, M. Michel Fau à l'issue de la rencontre du Parti socialiste et du Centre national des jeunes agriculteurs au siège du P.s.

M. Fau qui était accompagné de plusieurs membres du bureau des jeunes agriculteurs, s'est félicité de l'attitude «constructive» du Parti socialiste.

Aux yeux du C.n.j.a, il est extrêmement important que le «P.s ait manifesté le désir de convaincre les autres partis socialistes européens. S'ils y parvenaient, ils nous rendraient un grand service» ajoute M. Michel Fau.

Pour Pierre Beregovoy «Ce qui nous a le plus frappé c'est notre volonté commune de garder une agriculture puissante et nombreuse». La question des débouchés de l'agriculture et le problème foncier ont été largement débattus. Sur ce dernier sujet nous avons constaté notre accord en faveur de la notion de «valeur de rendement».

Cependant au delà des détails techniques, Pierre Beregovoy estime que : «ce qu'il faut avant tout à Bruxelles c'est une volonté politique qui fasse prévaloir les intérêts de l'agriculture française. C'est cette volonté qui semble absente».

ILE-DE-FRANCE Les méthodes du Préfet de Région

Les journaux du 13 novembre ont rendu compte d'une conférence de presse du Préfet de la Région Ile-de-France sur le projet du budget régional de 1980.

Ainsi, non seulement les conseillers régionaux ne sont pas, malgré leurs demandes répétées, associés à la préparation de ce budget, mais le Préfet n'éprouve même pas le besoin de les informer directement et les premiers. En effet, ils doivent se contenter de la lecture de la presse pour avoir quelques indications sur le budget qu'ils ont la responsabilité de voter et qui engage la vie de la Région.

Cet état de fait est inacceptable. Le Groupe socialiste du Conseil régional d'Ile-de-France a déjà protesté à de multiples reprises contre le comportement de l'administration régionale. Il le condamne à nouveau de même qu'il condamne l'apathie du président R.p.r du Conseil régional qui n'est même pas en mesure de faire respecter les compétences et les prérogatives des élus.

LA TELEPHONIE COMME LA SIDERURGIE

Lors du débat sur le budget des P et T, le gouvernement et les partis de la majorité ont refusé l'amendement socialiste, présenté par Paul Quilès, demandant qu'une somme de 5 millions de francs soit retirée du budget (de 22 milliards de francs !) pour mener une étude urgente sur l'avenir de l'industrie de la téléphonie en France.

Près de 20.000 emplois sont menacés, dans les années qui viennent, par la décision du gouvernement d'accélérer la conversion des centraux électromécaniques en centraux électroniques. Décision qui ne s'est accompagnée d'aucune mesure sérieuse pour limiter les conséquences sociales de cette conversion.

C'est ainsi, que 1500 emplois sont en cause dans le démentèlement envisagé de l'A.o.i.p au profit de Thomson et C.g.e qui cherchent à accroître leurs parts de commandes publiques en faisant disparaître un concurrent.

L'étude demandée aurait permis d'analyser et de définir les évolutions technologiques, les choix possibles et leurs conséquences, et de donner au parlement les éléments d'informations suffisants pour engager un débat approfondi sur la politique à mener dans le domaine des télécommunications.

Paul Quilès a mis en garde le gouvernement contre le risque, si des mesures appropriées ne sont pas prises rapidement, de voir le dossier téléphonie devenir d'ici peu aussi dramatique sur le plan social que le dossier sidérurgie.

Le Parti communiste, décidémment allergique à tout ce qui vient du P.s n'a pas voté cet amendement.

CREDITS DE L'ECOLE PRIVEE : FORCING PREFECTORAL

Le ministre de l'Intérieur vient d'autoriser les préfets à inscrire d'office au budget des communes, les dépenses de fonctionnement des écoles primaires privées.

On connaît la position du Parti socialiste exprimée dans le plan socialiste pour l'Education Nationale : «tous les établissements sous contrat ont vocation à être intégrés au service public d'éducation, soit à leur initiative, soit à celle de l'Etat». Non seulement l'Etat tolère et encourage la privatisation des services publics, y compris celui de l'éducation, mais il a ainsi désormais recours à l'arbitraire et au pouvoir discrétionnaire du préfet pour appliquer sa politique anti-sociale.

La suppression du carcan préfectoral réclamé par les socialistes s'avère décidémment d'actualité.

Télé-P.S.

POUR TRANSMETTRE VOS INFORMATIONS A LA REDACTION DE RIPOSTE : TELEPHONE 281.53.00 - TELEX 660 582 F.

Le Sud-Ouest et l'entrée de l'Espagne dans la C.e.e

Il va sans dire que l'élargissement de la C.e.e vers le Sud est mal reçu dans le Sud-Ouest. Et le grand plan qui servira d'argument de bateleur à M. d'Estaing en représentation à Mazamet, samedi prochain, ne peut y changer grand chose. Ce qui inquiète le - pas-encore-tout-à-fait- candidat Giscard qui a besoin de toutes ses voix.

Dès le début octobre, les préfectures ont été mobilisées pour inviter le ban et l'arrière ban des notabilités, sous-notabilités et citoyens du bon aloi, aux multiples réceptions, coquetèles et autres mondanités. On a été jusqu'à utiliser les listes électorales.

Dans un département comme l'Ariège, où commence la tournée, ces petites flatteries auront un effet éphémère mais suffisant pour que la presse puisse parler de chaleur.

Mais dans le même temps, les manifestations contre la politique de l'Elysée se succèderont, organisées par les syndicats avec le soutien du P.s.

Les élus socialistes limiteront leur présence aux rencontres que le protocole attaché à leur fonction exigera. Ils ont d'autre part préparé dans les conseils généraux et au conseil régional un plan d'aménagement agricole qui situe les problèmes à leur véritable niveau.

Nous donnons ci-dessous, le résumé de la position socialiste au conseil régional, telle que nous l'a communiqué Albert Crouzet, président du groupe socialiste au C.r. Languedoc-Roussillon.

Le contre-plan socialiste

Les socialistes de la région Languedoc-Roussillon se sont préoccupés de la situation nouvelle que provoquera l'entrée de l'Espagne dans la C.e.e, bien avant que V.G.E ne lance son idée de plan du Sud-Ouest.;

Ce plan se contente de mettre à niveau les régions frontalières et la péninsule ibérique. Or les socialistes estiment qu'il est indispensable d'apporter une aide supplémentaire pour la mise à niveau de la Région ; et ce à partir d'un programme à moyen-terme, élaboré avec les professionnels de l'agriculture locale.

Une agriculture en déclin

L'agriculture du Sud-Ouest se caractérise par la prédominance et le maintien du mode de production intensive, une légère extension des productions animales, une régression à terme de la surface agricole utilisée dans la plaine viticole, un exode rural marqué qui laisse prévoir un déclin de 30 à 40% de la population active agricole entre 1970 et 1990 et une organisation basée sur le système coopératif.

L'agriculture régionale semble être condamnée à une impasse par :
— le jeu de la compétitivité aboutissant à une diminution rapide des petits et moyens producteurs,
— une division du travail qui favorise les pays situés les plus au sud,
— l'impossibilité de financer la recherche et le développement à partir de mécanismes aléatoires et en l'absence de garantie de revenus.

Les initiatives régionales

Le rôle de la région n'est pas de redresser la situation économique générale, mais de soutenir des actions d'animation, d'innovation et d'implantation commerciale.

C'est dans cet esprit qu'elle a proposé un Programme de promotion de l'agriculture par la coopération, en 4 points :

1. Renforcer les positions, accroître les acquis commerciaux des produits du Languedoc-Roussillon en France et dans le monde grace à :
— l'élaboration d'une stratégie à moyen-terme par secteur
— la mise en place de cellules d'organisation des entreprises du secteur, capables de maitriser les principaux problèmes du suivi des marchés et d'élaboration des projets.
— une assistance technique adaptée à chaque type de projet. Ce schéma doit couvrir les secteurs du vin, des fruits et légumes, de l'élevage et des céréales, à partir et autour des structures coopératives.

2. Accroître l'efficacité des filières technico-économiques en amont.

3. Adapter les infrastructures agricoles et rurales et les équipements collectifs de collecte, stockage, transformation de produits agricoles.

4. Façonner une nouvelle orientation de l'organisation de l'agriculture autour d'un projet coopératif répondant aux besoins réels des agriculteurs.

Tel est le plan qui serait doté de 17 millions de francs pour 1980, et que propose la région Languedoc-Roussillon, dont le conseil est à majorité socialiste.

S'il n'était pas mis à exécution, l'ouverture des frontières pyrénéennes jetterait la région dans un déséquilibre économique qui risquerait de lui être fatal.

Question de François Mitterrand à l'assemblée sur Alsthom

«Depuis cinquante jours, le gouvernement a laissé se créer une situation explosive dans les usines du groupe Alsthom : celles de Saint-Ouen, qui viennent d'être évacuées cette nuit, et celle de Belfort, où la direction vient de demander l'évacuation par la force armée. Simple conflit de travail à l'origine, le conflit Alsthom est aujourd'hui un problème de gouvernement. C'est pourquoi ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

«Campons le paysage : au départ, de très bas salaires à l'usine de Belfort, cela est indiscutable. Mais surtout, une grève de dignité, le refus des 7 500 travailleurs d'être à ce point plus longtemps exploités et méprisés. Jugeons-en : on leur donne le choix entre un stylo et une fiole de cognac, pour le centenaire de l'usine, le détonateur du conflit.

«Un mois après, le P.d.g offre enfin une concession : un jour de congé supplémentaire en cas de mariage ! La direction, depuis le 27 septembre, spécule sur le pourrissement. Semant le vent, elle récolte la tempête : à chaque étape du conflit, malgré les difficultés dramatiques de près de 7 000 familles très modestes réduites à économiser sur la nourriture, c'est une majorité accrue qui se prononce pour la poursuite de la grève : 62% dans un vote démocratique de 5 500 d'entre eux, la semaine dernière. Et la direction refuse toujours de négocier.

«En arrière-plan de l'intransigeance et de l'arrogance patronales, que voit-on ? D'obscures tractations entre la C.g.e et le gouvernement à propos des chantiers navals, du téléphone ou des structures de l'industrie ; fusion hâtive, il y a trois ans, obéissant à des raisons plus fiscales qu'industrielles entre Alsthom et les Chantiers de l'Atlantique, la Compagnie Electromécanique du Bourget.

«M. d'Ornano, ministre de l'industrie en 1976, rassure à la tribune de l'Assemblée le député de Belfort, M. Chevènement, sur les conséquences sociales de ces restructurations. On voit le résultat aujourd'hui !

«Alors que le conflit entre dans sa huitième semaine, le ministre du Travail vient de nommer un expert, M. Salmon, mais quels seront les pouvoirs de cet expert ? A quoi servira-t-il ? A faire durer le conflit le temps qu'il faudra pour permettre aux forces de police de faire évacuer les lieux ? Plus précisément : pouvez-vous vous engager à ce que l'usine Alsthom ne soit pas évacuée tant que M. Salmon n'aura pas rempli sa mission dont la durée maximale est fixée à huit jours ? Ses conclusions s'imposeront-elles alors à la C.g.e ?

«Ne croyez-vous pas que l'autorité de l'Etat serait moins atteinte si vous conduisiez les dirigeants de la C.g.e à négocier et à traiter à Belfort les problèmes qui se posent à Belfort plutôt que d'engager la force publique au service des grands intérêts privés -ceux de la C.g.e- et de prendre les risques graves qu'une telle décision comporterait ?..

«Rien n'est négociable» déclarait la semaine dernière Mr Joël Le Theule à propos d'un autre conflit. Ce «Rien n'est négociable» n'est-il pas l'explication réelle, profonde, d'une politique qui se sert du chômage, et de la crise elle-même pour une remise en ordre anti-sociale qui donne leur véritable sens aux appels pour un consensus dont on voit bien qu'il ne serait qu'une façon supplémentaire de préserver les privilèges et de perpétuer les inégalités ?

ABONNEZ-VOUS A «RIPOSTE»

Nom et Prénom .....

Adresse .....

.....

☐ Abonnement à 1 an : 250 F.
☐ Abonnement à 6 mois : 140 F.

Date et signature :

Réglement par chèque bancaire ou postal à adresser à :
Riposte - 12, Cité Malesherbes - 75009 Paris.